



ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS PAR EXCELLENCE

AVIS DE CONTRIBUTION

On trouvera dans une autre page du "Bulletin," les avis officiels des appels ci-dessous, lesquels sont dus et payables au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière de ce mois.

Pour le bureau principal, la dernière assemblée mensuelle a eu le dernier mardi de chaque mois, à huit heures du soir.

Les sociétaires inscrits au bureau principal et qui résident dans une localité où est établi un bureau de perception, doivent faire, le ou avant, le dernier mardi de ce mois, le versement des appels ci-dessous au percepteur pour cette localité.

Contribution pour décès de sociétaires, appel No 61....	\$ 1 40
Contribution mensuelle.....	0 10
Total.....	\$1 50

Les membres inscrits dans les bureaux de perception ne doivent pas oublier que leurs contributions sont payables au bureau du percepteur, et que ce dernier n'est pas tenu d'aller collecter à domicile. S'il le fait, c'est par pure complaisance, et les sociétaires qui seraient en retard par le défaut du percepteur de se rendre à leurs domiciles, s'exposent à être exclus de la participation aux bénéfices.

AVIS

Plusieurs membres nous écrivent nous demandant quand les secours en maladie seront rétablis. Nous répondons à toutes ces demandes de renseignements, mais nous croyons qu'un avis général devrait suffire.

Les secours seront rétablis, par résolution du Bureau Principal, lorsque les décès auront tous été payés. Les membres seront informés par le *Bulletin* du temps où la caisse des secours recommencera à fonctionner. Tout le monde est prié de tenir compte de cet avis.

A une séance du bureau de direction de la S. B. S. R. tenue en conformité des règlements, le vingt-quatre février 1898, il a été Résolu :

1. Attendu que, par la clause 2, art. 2, des règlements, il est loisible au bureau de direction de déclarer qu'une occupation est dangereuse et exclut de l'admission dans la S. B. S. R.

2. Attendu que cette clause s'applique aux sociétaires qui, lors de leur admission ne se livraient pas aux occupations réputées dangereuses ou déclarées telles par résolution du bureau de direction.

3. Attendu qu'il importe de déclarer que l'occupation de mineur dans les territoires du Klondyke est dangereuse et exclut de l'admission dans la S. B. S. R.

4. Que tout sociétaire qui se livre à l'occupation de mineur dans les territoires du Klondyke, sans en obtenir préalablement la permission du bureau de direction, est ipso facto déchu de tous ses droits de sociétaire.

P. BOUFFARD,
Secrétaire.

Vraie copie
Québec, 25 février 1898.

ETAT DE LA CAISSE GÉNÉRALE LE 20 AVRIL 1898

RECETTES		
Balance en caisse et en banque le 17 mars 1898.....		\$2,587 88
Bulletin	3 00	
Divers	4 00	
Quebec District Railway Co., neige (balance).....	4 59	
Contributions aux malades	5 25	
do aux veufs	1 10	
do aux héritiers	1,023 85	
Succursale No 12 acompte sur chaire	1 72	
<i>Total des recettes.....</i>		<u>\$1,043 51</u>
<i>Total.....</i>		<u>\$3,631 39</u>
DÉBOURSEMENTS		
1898		
Mars 25 No 1 L. Ed. Audibert, réparation des bureaux...	3 05	
“ “ 2 Canadian Express Co., fret.....	0 55	
“ 26 “ 3 Joseph Turcotte, consultation légale.....	5 00	
“ 30 “ 4 D. O. Goulet, trésorier-général, balance d'indemnité pour l'année courante.....	25 00	
BUREAU PRINCIPAL		
“ “ 5 Commissions aux percepteurs	49 25	
Avril 3 “ 6 A. A. Guenon, Chicoutimi, loyer succursale No 12.....	2 00	
“ 5 “ 7 Dussault & Proulx, bulletin d'avril.....	10 00	
“ 7 “ 8 E. Corriveau, frais de déplacement à Chicoutimi <i>in re</i> succursale No 12.....	13 50	
“ “ 9 Joseph Turcotte, mémoire de frais en révision <i>in re</i> Philias Moisan vs. la Société Bienveillante St-Roch.....	77 00	
“ 13 “ 10 Entretien des bureaux, Collection de chèques, mandats poste, etc.....	5 37	
“ 16 “ 11 Salaires des employés, 5 semaines.....	100 00	
“ “ 12 J. A. Langlais & Fils, papeterie.....	5 25	
“ 19 “ 13 Escompte	14 50	
“ “ 14 J. Ed. Philibert.....Auditeurs.....	1 50	
“ “ 15 Geo. Vézina.....do.....	1 50	
“ “ 16 Héritiers de P. Dussault, St-Alban, balance.....	735 00	
“ “ 17 The London Guarantee & Acct Co., prime du comptable.....	20 00	
“ “ 18 Frais de port	2 52	
“ “ 19 Enlèvement de la neige.....	8 50	
<i>Total des déboursés.....</i>		<u>1,059 59</u>
Balance au 20 avril 1898 :—		
Dépôt à la Banque de Québec, (Suc. St-Roch) folio 468.....	\$1,911 62	
Dépôt à la Caisse d'Economie N.-D. H.-V., folio 26,682.....	200 00	
En caisse.....	440 28	
<i>Total en banque et en caisse.....</i>		<u>\$2,551 90</u>
<i>Total.....</i>		<u>\$3,631 39</u>

E. & O. E.
EDM. CORRIVEAU, Comptable.
D. O. GOULET, Trésorier-Général
Québec, 20 avril 1898
Certifié correct J. ED. PHILIBERT,
GEO. VEZINA, Auditeurs.
Québec 20 avril 1898

PAGES OUBLIÉES
INVOCATION

On rapporte qu'après avoir lu cette belle et touchante invocation, à laquelle il manque peut-être l'intimite naïve et la spontanéité d'une prière sans art, le père de Buffon tomba aux genoux de son fils.

“ Grand Dieu, dont la seule présence soutient la nature et maintient l'harmonie des lois de l'univers; vous qui, du trône immobile de l'empyrée, voyez rouler sous vos pieds toutes les sphères célestes sans choc et sans confusion; qui du sein du repos reproduisez à chaque instant leurs mouve-

ments immenses, et seul régiez dans une paix profonde ce nombre infini de cieus et de mondes; rendez, rendez enfin le calme à la terre agitée! Qu'elle soit dans le silence! qu'à votre voix la discorde et la guerre cessent de faire retentir leurs clameurs orgueilleuses!

“ Dieu de bonté, auteur de tous les êtres, vos regards paternels embrassent tous les objets de la création; mais l'homme est votre être de choix; vous avez éclairé son âme d'un rayon de votre lumière immortelle: comblez vos bienfaits en pénétrant son cœur d'un trait de votre amour. Ce sentiment divin, se répandant partout, réunira les nations ennemies; l'homme ne craindra plus l'aspect de l'homme, le fer homicide n'armera plus sa main; le feu dévorant de la guerre ne fera plus tarir la source des générations; l'espèce humaine maintenant affaiblie, mutilée, moissonnée dans sa fleur, germes de nouveau, et se multipliera sans nombre; la nature, accablée sous le poids des fléaux, stérile, abandonnée, reprendra bientôt avec une nouvelle vie son ancienne fécondité; et nous, Dieu bienfaiteur, nous la seconderons, nous la cultiverons, nous l'observerons sans cesse, pour vous offrir à chaque instant un nouveau tribut de reconnaissance et d'admiration.”

BUFFON.

—o—

LE TRAVAIL DANS L'ANTIQUITÉ

A Sparte, l'agriculture était réputée indigne d'un homme libre; à Thèbes, on n'admettait aux privilèges de citoyen l'homme qui avait exercé une profession laborieuse que dix ans après qu'il avait cessé de le faire; au sein de la démocratie Athènes, un orateur alla jusqu'à proposer un jour de déclarer esclaves publics, tous les hommes libres qui s'étaient abaissés jusqu'à se faire artisans!

Nos mœurs n'ont-elles rien conservé de cette barbarie? Le travail est-il moralement purifié de son antique souillure? La religion et la philosophie l'ont réhabilité sans doute; mais les principes devanent toujours les faits et surtout les mœurs. Le travail a-t-il chez nous la part de considération qui lui est due et qui sera de plus en plus la mesure même de la civilisation? Nous laisserons à sa date cette question mise en concours en 1781 par l'Académie de Madrid: “ Prouver que l'exercice des industries utiles n'a rien déshonorant ”; nous n'exhumerons pas non plus ce vieillard imbécile dont parle M. Dunoyer et qui, vers la fin de la Restauration, sollicitait des lettres de relief, pour rehausser sa noblesse dégradée par vingt ans de commerce; mais en dépit de nos prétentions démocratiques, notre expression de profession libérale n'indique-t-elle pas tout un ordre d'idées? N'a-t-il pas été dit de nos jours, et dans un pays chrétien, ce mot de Nelson: “ Le manque de fortune est un crime que je ne peux pardonner,” et cet autre de Sidney-Smith: “ La pauvreté est infâme en Angleterre.” N'avons-nous donc aucun retour à faire sur nous-mêmes quand nous nous exaltons contre le *turpis egestas* et l'infamie antique de la pauvreté et du travail? Ce n'est pas en un jour, il est vrai, que la raison humaine se redressera après avoir été faussée pendant des siècles.

Quelles magnifiques étapes, cependant, que celles de l'humanité dans la voie du progrès social! Maître et esclave, tels étaient les deux points culminants et comme l'axe des sociétés anciennes. Mépris du travail, considéré comme une marque indélébile d'abaissement, glorification de l'oisiveté, signe au contraire et privilège de la liberté et de la dignité humaine; telle était donc la philosophie de ces sociétés.

EMILE LAURENT.

(L'Alliance Nationale)

Rapports mensuels du Bureau Principal et des succursales pour le mois finissant le 31 mars 1898.

BUREAU PRINCIPAL

RECETTES	
Balance en caisse le 28 février 1898	\$ 68 06
Propositions.....
Contributions mensuelles.....	65 30
Livrets et règlements
Contributions d'installation
Contributions aux décès d'épouses.....	1 10
Contributions aux malades.....	5 25
Contributions aux décès de sociétaires	918 70
Certificats d'admission
Bulletin.....	1 75
Total.....	\$ 1,060 16

DÉBOURSÉS	
Loyer	\$ 8 00
Distribution d'avis.....	3 53
Remboursements.....
Frais de port.....	4 53
Propositions de sociétaires.....
Bureaux de Perceptions.....	49 25
Divers.....	8 00
Impressions.. ..	1 00
Payé à la Caisse Générale.....
Indemnité aux officiers.....	25 00
Total des déboursés.....	99 31
Payé à la caisse générale.....	877 55
Balance en caisse le 31 mars 1898.....	83 30
Total.....	\$ 1,060 16

DUROCHERS No 6

RECETTES	
Balance en caisse le 23 février 1898.....	\$ 16 24
Proposition de sociétaires.....
Contributions mensuelles.....	2 10
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades
Contributions aux décès de sociétaires.....	29 15
Bulletin.....	0 25
Au Bureau Principal.....
Total.....	\$ 47 74

DÉBOURSÉS	
Loyer 4 mois.....
Distribution d'avis et frais de port.....	0 60
Intérêt.....
Remboursement.....
Indemnité aux officiers.. ..	7 40
Total des déboursés.....	\$ 8 00
Payé au B. P.....	29 40
Balance en caisse le 31 mars 1898.....	10 34
Total.....	\$ 47 74

ST-JOSEPH No 10

RECETTES	
Balance en caisse le 28 février 1898.. ..	7 85
Contributions mensuelles.....	3 10
Contributions pour maladie.....
Contributions pour décès de sociétaires.....	43 40
Bulletin
Total... ..	\$ 54 35

DÉBOURSÉS	
Loyer mois.....
Frais de port.....	9 37
Gardien.....	0 50
Divers.....	0 85
Indemnité aux officiers.....
Total des déboursés.....	1 72
Bureau Principal.....	43 40
Balance en caisse le 31 mars 1898.....	9 23
Total.....	\$ 54 35

CHICOUTIMI No 12 (deux mois)

RECETTES	
Balance en caisse le 31 janvier 1898... ..	1 02
Contribution mensuelle	0 70
Contributions aux malades
Contributions aux héritiers.....	8 80
Bulletin.....	1 00
Total.....	\$ 11 52

DÉBOURSÉS	
Distribution d'avis et Frais postage.....
Loyer
Indemnités aux officiers
Total des déboursés.....	\$
Payé au Bureau Principal.....	9 80
Acompte sur charte.....	1 72
Total.....	\$ 11 52

STE-ANNE LAPOCATIÈRE No 18

RECETTES		DÉBOURSÉS	
Balance en caisse le 28 février 1898.....	12 89	Loyer mois.....
Bulletins.....	Distribution d'avis et frais de Port.....	0 21
Contributions mensuelles.....	1 70	Divers.....
Contributions aux malades.....	Total des déboursés.....	\$ 0 21
Contributions aux héritiers.....	23 80	Payé au B. P.....	23 80
Divers.....	Balance en caisse le 31 mars 1898.....	14 39
Total.....	\$ 38 39	Total.....	\$ 38 39

CONTRIBUTIONS AUX DÉCÈS DE SOCIÉTAIRES

APPEL No 61

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Québec, 1er mai 1898.

Le rapport suivant donne le nombre de décès depuis le dernier appel et le montant dû par les sociétaires pour chaque décès cette contribution est payable, au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière de ce mois.

Par ordre du Bureau de Direction.

Applicable à un autre décès.....—\$0 40

Pour le décès No. 68.....— 1 00

Total.....\$1.40

D. O. GOULET, Trésorier du B. P.

No du décès	NOM ET PRÉNOM	Profession	Age	Résidence	Date de l'admission	Où enregistré	Date du décès	Cause du décès
68	Simard, Didyme	Charron	43	Baie St-Paul	1er août 1893	S. 4.	25 mai 1897	Phthisie-pulmonaire